MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GRANDES CULTURES

ABONNEMENT ANNUEL : 80 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

31 Janvier 1984 N° de série continue 31 Bulletin n° 2

CÉRÉALES

DESHERBAGE DE POST-LEVEE DU BLE

TEXTE RÉDIGÉ PAR L'I.T.C.F.

- Observez tôt vos cultures : dès la fin février ou même avant pour les semis très précoces.
- Identifiez les mauvaises herbes présentes, surtout les graminées qui sont souvent plus difficiles à détruire.
- Traitez, s'il y a lieu, pendant le tallage du blé et au plus tard :
  - . début montaison du blé (épi à 1 cm) pour les antigraminées.
  - . stade 2 noeuds pour les antidicotylédones.

Plusieurs cas peuvent se présenter, que la parcelle ait ou non reçu un herbicide au semis :

- Présence de dicotylédones annuelles : intervenir avec un produit antidicotylédones à partir du début tallage du blé, lorsque la plupart des mauvaises herbes sont levées.

- Présence de graminées (sauf folle avoine) + dicotylédones :
  - si les graminées sont peu développées (semis tardif) traiter avec un herbicide complet durant le tallage
  - si les graminées sont développées ou risquent de l'être si on attend le tallage de la céréale :
    - . traiter avec Isoproturon à 1300 ou 1500 g de matière active depuis le stade 3 feuilles jusqu'au tallage de la céréale
    - . désherber à nouveau avec un anti-dicotylédones courant ou fin tallage de la céréale

- Présence de graminées y compris folle avoine et présence de dicotylédones : il faut désherber en 2 fois :
  - antigraminées spécifiques détruisant folle avoine et ray-grass en début de tallage (ILLOXAN) ;

  puis

  - antigraminées + dicotylédones s'il reste d'autres graminées (Vulpin, Agrostis) ;

  ou

  - antidicotylédones seul s'il ne reste que des dicotylédones ;

- Absence de mauvaises herbes : revenir observer périodiquement la culture pour surveiller une levée ultérieure éventuelle.

P 71

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gerant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N 1766 AD

Dicotylédones vivaces (chardon, liseron)

Leur destruction totale est difficile sur céréales. Il faut intervenir tard du fait de leur date d'apparition, c'est-à-dire au début montaison du blé. De bonnes efficacités peuvent être obtenues avec des associations de MCPA + 2,4 D. Mais c'est avec un programme de lutte prévue dans la rotation que les meilleurs résultats seront atteints.

DESHERBAGE DU BLE D'HIVER EN POSTLEVEE

mauvaises herbes à détruire	STADE DE LA CEREALE		
	2-3 feuilles	Tallage	Début montaison
Dicotylédones annuelles		D	
Chardon, liseron			MCPA + 2,4 D
Ray-grass, vulpin, Agrostide + dicotylédones annuelles	A(3) B	D D C	
Folle avoine, ray-grass + dicotylédones annuelles	A(3)	D E puis D(2) C	F
Folle avoine + dicotylédones annuelles		E puis D(2) D	F

A = Dicuran (1)
B = Isoproturon

C = Dosanex FL (1)
Certosan (1)
Riflex (1)
Tolkan S
Printan K
Fagal
Foxstar
Belgran
Carésine 2

D = Antidicotylédones polyvalents

E = Illoxan CE

F = Suffix 425

(1) Ne pas utiliser sur les variétés : ABO - ARMINDA - CARAT - CORIN - MARIS HUNTSMAN

(2) Observer un intervalle d'au moins 10 jours entre les 2 traitements

(3) Ce stade peut être atteint pendant l'hiver - Attention aux gelées !

- Contre ray-grass peu développé , utiliser 3,5 l
- Contre ray-grass développé , utiliser 4 l
- Contre folle avoine (levées d'automne), utiliser 5 l : danger pour la culture !

L'utilisation de l'association de Dicuran avec un antidicotylédones (solution économique en l'absence de folle avoine) nécessite la diminution des doses de chacun des produits. Elle doit être limitée au milieu du tallage de la céréale.

P.1.7.2

TECHNIQUE D'APPLICATION

Pour désherber, comme pour traiter contre les maladies, employer le bon produit au bon moment ne suffit pas, encore faut-il avoir un pulvérisateur bien réglé.

Epandre 400 à 500 l/ha en utilisant des buses à fente avec une pression de 2 à 2,5 kg pour le désherbage (3 à 3,5 kg pour les traitements fongicides).

Veillez à ce que la rampe du pulvérisateur se situe environ à 70 cm au-dessus des plantes afin que la répartition du produit soit homogène sur toute la surface.

Evitez les recroisements.

En cas de vent attention à la dérive sur les cultures voisines.

Une fois en début de campagne :

Vérifiez le débit de chacune des buses de la rampe de votre pulvérisateur.

- faire fonctionner le pulvérisateur, tracteur à l'arrêt
- recueillir dans un seau l'écoulement de chaque buse pendant une minute
- mesurer et noter le volume d'eau recueilli pour chaque buse

Nettoyer ou remplacer les buses dont le débit s'écarte de plus de 10 % de la moyenne.

Contrôler le volume de bouillie épandue à l'hectare.

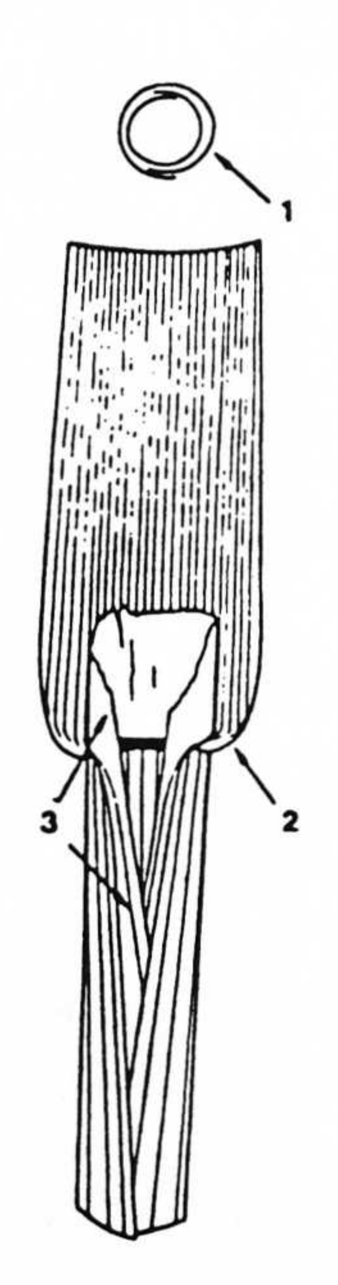
- remplir la cuve à ras bord avec de l'eau
- en faisant fonctionner le pulvérisateur dans ses conditions d'utilisation, parcourir :
  . 110 mètres avec une rampe de 9 m
  . 83 " " " 12 m
  (on a ainsi couvert 1000 m2)
- refaire le plein de la cuve en mesurant la quantité d'eau rajoutée afin d'évaluer le volume de liquide épandu.

  Multiplier par 10, on obtient le volume à l'hectare.

Si ce volume ne correspond pas à celui qui doit être épandu, recommencer l'opération après avoir modifié le débit du pulvérisateur.

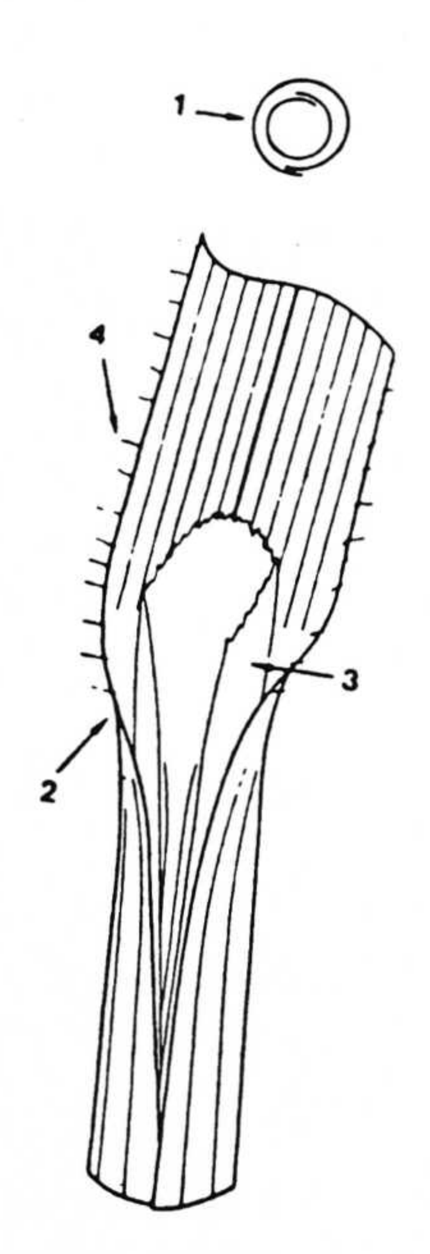
P.I.7.3

COMMENT RECONNAITRE LES PRINCIPALES GRAMINEES



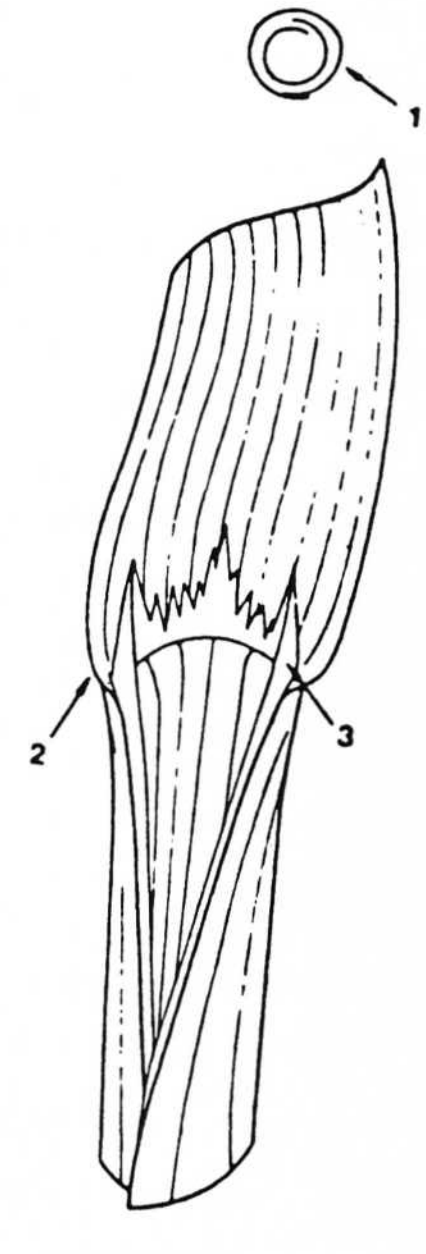
VULPIN DES CHAMPS

1) préfoliation enroulée
2) pas d'oreillettes
3) ligule



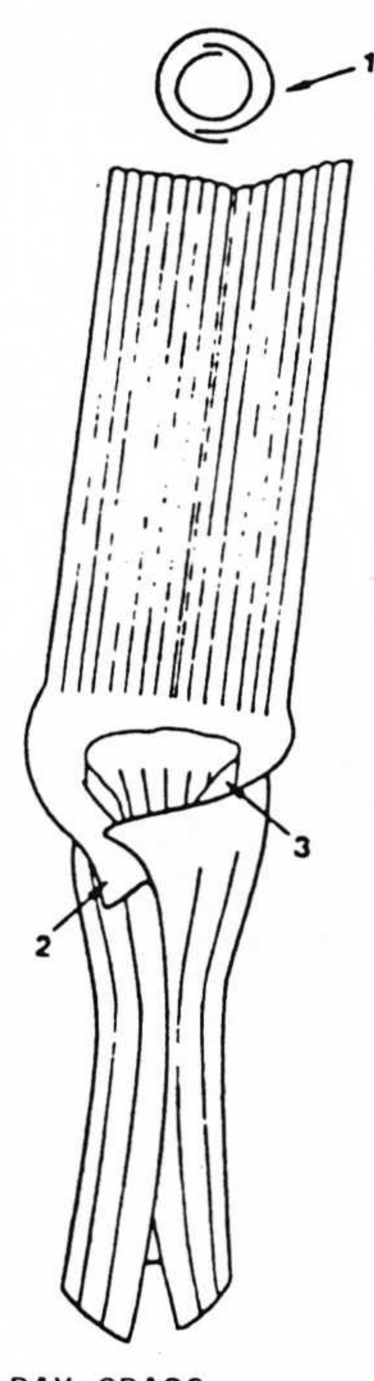
FOLLE AVOINE

1) préfoliation enroulée
2) pas d'oreillettes
3) ligule
4) poils



AGROSTIS JOUET DU VENT

1) préfoliation enroulée
2) pas d'oreillettes
3) ligule



RAY-GRASS

1) préfoliation enroulée
2) oreillettes
3) ligule tronquée

Nota : Illustrations extraites du guide ACTA.